

L'administration communale d'Awans constitue une réserve de recrutement pour des

Auxiliaires professionnel(le)s (H/F/X)

1. Description

Notre commune constitue une réserve de recrutement d'Auxiliaires professionnel(le)s affecté(e)s au nettoyage des différentes écoles communales de l'entité.

Sous la responsabilité de la Direction scolaire, l'agent auxiliaire assure le nettoyage et l'entretien des infrastructures scolaires.

2. Missions

Les missions de l'agent consisteront, entre autres, à :

- *Garantir la propreté et l'hygiène des bâtiments scolaires ;*
- *Assurer des activités logistiques en se déplaçant et déplaçant des objets afin que toutes les surfaces soient propres ;*
- *Contrôler l'état de propreté général et gérer l'organisation de son travail sur place ;*
- *Informar la hiérarchie de ce qui se passe sur le terrain et s'informer de la façon adéquate d'utiliser les produits de nettoyage ;*
- *Veiller tout particulièrement à la sécurité des enfants lorsqu'il travaille ;*
- *Participer aux formations organisées dans le cadre de la fonction ;*

3. Compétences

- *Rigueur ;*
- *Capacité à passer d'une tâche à l'autre ;*
- *Bonnes capacités organisationnelles dans le travail ;*
- *Faire preuve de discrétion et respecter la confidentialité ;*
- *Capacité à travailler en horaire coupé ;*

4. Conditions requises pour l'entrée en fonction

- *Être en possession d'un certificat de bonnes vies et mœurs n'entravant pas le travail avec les jeunes enfants (modèle 2) ;*
- *Habiter à proximité de la Commune d'Awans est un atout ;*
- *Disposer d'un moyen de locomotion est un atout ;*

5. Contrat

- *Contrat de travail à durée déterminée à temps partiel. Horaire à déterminer en fonction de l'infrastructure à nettoyer. Les prestations débutent à 15h30 ;*
- *Rémunération horaire brute de 6,84 EUROS indexation non comprise (soit un salaire horaire brut de 13,69 EUROS depuis le 1/1/2023) ;*

6. Candidatures

Les candidatures écrites (CV avec photo + lettre de motivation), accompagnées d'un extrait de casier judiciaire (modèle 2), doivent être adressées au Collège communal d'Awans, rue des Ecoles 4 à 4340 Awans, par courrier recommandé déposé à la poste, ou en mains propres au service du personnel (rue des Ecoles 4 à Awans), ou par mail à l'adresse recfin@awans.be.

Les travailleurs pensionnés peuvent également poser leur candidature à la présente réserve de recrutement.

Toute information complémentaire peut être demandée auprès du Service du personnel, au 04/364.06.24 ou 04/364.06.25.

PAR LE COLLEGE

Le Directeur général,

(s) Eric DECHAMPS



Le Bourgmestre,

(s) Thibaud SMOLDERS